

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 1^{er} FÉVRIER 2021

Session régulière du conseil, sous la présidence de madame Sylvie Lapointe, mairesse, tenue exceptionnellement à huis clos par vidéoconférence le 1^{er} février à 19 h 30, conformément à l'arrêté numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec daté du 15 mars 2020, et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Madame Louise Gosselin, conseillère du district 1
Monsieur Mario Gendron, conseiller du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Monsieur Michel Mercier, conseiller du district 6

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général/secrétaire-trésorier et madame Danika Dubé-Ruel, technicienne à la direction et au greffe.

A) Présences et ouverture de la séance du 1^{er} février 2021 par madame Sylvie Lapointe, mairesse.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 1^{er} février 2021.

C) Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 11 janvier 2021

D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 26 janvier 2021.

E) Période de questions.

1) Madame Annie Coates pose la question suivante au conseil : Est-ce que le projet domiciliaire de Johnville est encore actif et si oui, comment et quand procéder pour un achat de terrain? Est-ce qu'il est possible d'avoir un ou deux terrains commerciaux ou pour construction d'immeuble a logement? Merci.

F) Correspondance.

G) Autres sujets - Activités de proximité.

1) Les services exp inc. – Facture pour les honoraires professionnels au 8 janvier 2021 concernant le plan d'intervention des infrastructures municipales.

2) Granulab inc. – Facture du décompte numéro 4 concernant le contrôle de la qualité des matériaux de la nouvelle station d'épuration des eaux usées à Johnville.

3) Régie de récupération de l'Estrie – Quote-part 2021.

4) Architech Design – Facture pour les honoraires professionnels concernant le programme d'intégration des arts au centre communautaire de Johnville.

- 5) Infotech – Facture pour le renouvellement du contrat de service pour l'année 2021-2022.
- 6) MRC du Haut-Saint-François – Paiement des quotes-parts 2021.
- 7) Transport de personnes HSF – Prévisions budgétaires 2021.
- 8) Réseau Biblio de l'Estrie – Paiement de la contribution municipale pour l'année 2021.
- 9) Autorisation de fermeture du puit sur la rue Church.
- 10) Musée Eaton Corner – Autorisation de paiement de la somme total des intérêts dus.
- 11) Renouvellement du partenariat avec Tourisme Cantons-de-l'Est.
- 12) Inscription au programme de Programme de reboisement sociale.
- 13) Ministère de la Sécurité publique, reprise de la propriété située au 580, rue Albert - Cession du terrain à la municipalité.
- 14) Demande d'autorisation CPTAQ – Dumas et Fils Pièces d'autos usagées inc. – Entreposage de pièces.
- 15) Soumission de Pro-Cam Estrie pour les pièces du véhicule 46-00.
- 16) Soumission de Pro-Cam Estrie pour les pièces du véhicule 43-98.
- 17) Demande de report de l'échéance de remise du rapport d'analyse de vulnérabilité r au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre le changement climatique (MELCC) concernant le *Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP)*.
- 18) T.G.C. inc. – Décompte numéro 7 pour la construction de la station d'épuration de Johnville.
- 19) Résolution de concordance, de courte échéance et de prolongation relativement à un emprunt par obligations au montant de 2 593 000 \$ qui sera réalisé le 17 février 2021.
- 20) Cain Lamarre – Facture pour honoraires professionnels pour la négociation de la convention collective des pompiers.

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

- 1) Poste Véhiculaires – Autorisation d'utilisation du fond accumulé.

I) Propositions des membres du conseil.

J) Avis de motion.

- 1) Règlement 275-2021 concernant les limites de vitesses.

K) Étude et adoption de règlements.

- 1) Règlement 276-2021 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux pour l'année 2021.

L) Comptes du mois.

M) Varia.

N) Période de questions.

O) Ajournement ou clôture de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 1^{er} février 2021 par madame Sylvie Lapointe, mairesse.

Madame Sylvie Lapointe, mairesse, déclare l'ouverture de la présente séance du 1^{er} février 2021 à 19 h 30.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 1^{er} février 2021.

Résolution 2021-02-7634

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 1^{er} février 2021 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 11 janvier 2021.

Résolution 2021-02-7635

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 11 janvier 2021 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 26 janvier 2021.

Résolution 2021-02-7636

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 26 janvier 2021 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) Période de questions.

Considérant la fermeture au public des séances du conseil municipal telle qu'édictee par les mesures gouvernementales pour la COVID-19 et suivant les recommandations de la FQM et l'UMQ, la publication sur les deux sites internet de la Ville du présent ordre de jour a été faite le 1^{er} février 2021.

- 1) Madame Annie Cotes pose la question suivante au conseil : Est-ce que le projet domiciliaire de Johnville est encore actif et si oui, comment et quand procéder pour un achat de terrain? Est-ce qu'il est possible d'avoir un ou deux terrains commerciaux ou pour construction d'immeuble a logement? Merci.

Madame Sylvie Lapointe explique que le projet est toujours en développement et que la plupart des terrains seront résidentielles. Monsieur Martin Tremblay explique que nous ne savons pas si nous vendrons nous-mêmes les terrains ou si le tout se fera par le biais d'un promoteur. Toutefois,

la vente des terrains serait prévue pour l'été 2021. De plus, il y a la possibilité que quelques terrains commerciaux soient disponibles sur la route 251 et que des immeubles à logements puissent se construire sur le chemin Maheu.

F) Correspondance.

Résolution 2021-02-7637

Fédérale
(Aucune);

Provinciale
1. Ministère des transports – Demande de réduction de la limite de vitesse sur la rue Craig (route 253);

Municipale
(Aucune);

Scolaire
(Aucune);

Associations
(Aucune);

Offres de service
(Aucune).

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Autres sujets - Activités de proximité.

- 1) Les services exp inc. – Facture pour les honoraires professionnels au 8 janvier 2021 concernant le plan d'intervention des infrastructures municipales.

Résolution 2021-02-7638

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 1 043,97 \$ (taxes incluses) pour la facture de Les Services exp inc. concernant les honoraires professionnels au 8 janvier 2021 en lien avec le plan d'intervention des infrastructures municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Granulab inc. – Facture du décompte numéro 4 concernant le contrôle de la qualité des matériaux de la nouvelle station d'épuration des eaux usées à Johnville.

Résolution 2021-02-7639

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'autoriser le paiement de 3 046,84 \$ (taxes incluses) concernant le décompte numéro 4 du contrôle de la qualité des matériaux de la nouvelle station d'épuration à Johnville.

Ce montant est déjà prévu au budget.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Régie de récupération de l'Estrie – Quote-part 2021.

Résolution 2021-02-7640

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement de la quote-part pour l'année 2021 au montant de 18 795,00 \$ à la Régie de récupération de l'Estrie comme suit :

1 ^{er} versement	28 février 2021	9 397,50 \$
2 ^e versement	1 ^{er} juin 2021	9 397,50 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Architech Design – Facture pour les honoraires professionnels concernant le programme d'intégration des arts au centre communautaire de Johnville.

Résolution 2021-02-7641

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture d'Architech Design au montant de 1 724,63 \$ (taxes incluses) concernant les honoraires professionnels liés au programme d'intégration des arts au centre communautaire de Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Infotech – Facture pour le renouvellement du contrat de service pour l'année 2021-2022.

Résolution 2021-02-7642

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture au montant de 17 568,78 \$ (taxes incluses) à Infotech concernant le renouvellement du contrat de service 2021-2022.

La mairesse et le directeur général/secrétaire-trésorier sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document relatif à ce contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) MRC du Haut-Saint-François – Paiement des quotes-parts 2021.

Résolution 2021-02-7643

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 443 108,50 \$ pour les factures de la MRC du Haut-Saint-François concernant les quotes-parts de l'année 2020, selon les modalités suivantes :

- 1^{er} versement (50 %) au plus tard le 31 janvier 2021;
- 2^e versement (solde) au plus tard le 1^{er} juillet 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Transport de personnes HSF – Prévisions budgétaires 2021.

Résolution 2021-02-7644

ATTENDU que l'organisme le Transport de personnes HSF assure le transport des personnes à mobilité réduite sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François;

ATTENDU que la Ville de Cookshire-Eaton adhère à l'organisme Transport de personnes HSF dont la Ville Mandataire est East Angus;

ATTENDU que la Ville de Cookshire-Eaton approuve les prévisions budgétaires 2021;

ATTENDU que la Ville de Cookshire-Eaton approuve la grille tarifaire selon l'article 48.41 de la *Loi sur les transports*;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton autorise le paiement de sa cotisation annuelle au montant de 15 999 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Réseau Biblio de l'Estrie – Paiement de la contribution municipale pour l'année 2021.

Résolution 2021-02-7645

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'autoriser le paiement de la cotisation 2021 au montant de 24 737,62 \$, correspondant à un taux de 3,95 \$ par habitant, au Centre régional de services aux bibliothèques publiques de l'Estrie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Autorisation de fermeture du puit sur la rue Church.

Résolution 2021-02-7646

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser la fermeture du puit sur la rue Church dans le secteur Sawyerville. Celui-ci ne sert plus et n'a pas un assez gros débit d'eau pour nos besoins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Musée Eaton Corner – Autorisation de paiement de la somme total des intérêts dus.

Résolution 2021-02-7647

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton est cautionnaire sur un prêt initial au montant de 220,000 \$ et dont le solde est de 177 000 \$ de la Société du musée historique du comté de Compton;

CONSIDÉRANT que la Société du musée historique du comté de Compton a cumulé des retards de paiements et n'est pas en mesure de faire de remboursement sur le capital et les intérêts;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton, en tant que cautionnaire, effectue les

paiements des intérêts dus au montant de 5 855,41 \$ en date du 26 janvier à Desjardins Entreprises;

QU'à la suite du paiement mentionné ci-haut des intérêts, les versements mensuels prochains au montant de 2 339, 48 \$ paieront du capital et des intérêts.

QUE ce montant dû soit prélevé du compte 50064 de la Ville de Cookshire-Eaton;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton a demandé à la Société du musée historique du comté de Compton d'établir un plan d'action incluant la vente d'actif pour être en mesure de rembourser la Ville de Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11) Renouvellement du partenariat avec Tourisme Cantons-de-l'Est.

Résolution 2021-02-7648

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu de renouveler le partenariat avec Tourisme Cantons-de-l'Est pour le Cœur Villageois et que la mairesse et le directeur général/secrétaire-trésorier sont autorisés à signer l'entente avec Tourisme Cantons-de-l'Est.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12) Inscription au programme de Programme de reboisement sociale.

Résolution 2021-02-7649

CONSIDÉRANT que plusieurs parcs de Cookshire-Eaton ont besoin de zones d'ombres et que le reboisement embellirait la ville;

CONSIDÉRANT que le projet de reboisement social aura un impact positif pour les citoyens;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton s'inscrit au programme de reboisement social afin d'ajouter des arbres et arbustes aux lieux suivants :

- Relais;
- Pont couvert;
- Parc des Braves;
- Pars Castonguay;
- Pars de la Station;
- Terrain de balle de Johnville;
- Halte de Johnville;
- Caserne de pompiers de Johnville.

QUE la Ville de Cookshire-Eaton s'engage à contribuer financièrement au projet selon la proposition déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13) Ministère de la Sécurité publique, reprise de la propriété située au 580, rue Albert - Cession du terrain à la municipalité.

Résolution 2021-02-7650

CONSIDÉRANT que monsieur Raymond Therrien est propriétaire de l'immeuble situé au 580, rue Albert, secteur Cookshire (lot 4 487 627);

CONSIDÉRANT que la propriété est située en zone inondable;

CONSIDÉRANT que le ministère de la Sécurité publique du Québec a confirmé l'admissibilité aux propriétaires au Programme général d'indemnisation et d'aide financière relatif aux sinistres réels ou imminents – Inondations et pluies abondantes survenues du 14 au 24 avril 2019, dans des municipalités du Québec;

CONSIDÉRANT que les propriétaires ont opté pour l'allocation de départ soumis par le ministère de la Sécurité publique;

CONSIDÉRANT que les propriétaires devront procéder à la démolition complète de la résidence, éliminer la fondation et remettre le terrain en état;

CONSIDÉRANT que ce terrain devra rester vacant et qu'aucune construction ne pourra y être érigée de nouveau en vertu du règlement de zonage en vigueur;

CONSIDÉRANT que dans les conditions de leur allocation de départ, les propriétaires devront céder leur immeuble à la Ville de Cookshire-Eaton;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Louise Gosselin et résolu :

QUE la municipalité accepte la cession de la propriété située au 580, rue Albert, secteur Cookshire (lot 4 487 627) pour la somme d'un dollar (1 \$) une fois la démolition de la résidence effectuée en vertu de la réglementation municipale et du décret numéro 403-2019 du ministère de la Sécurité publique du Québec concernant le Programme général d'indemnisation et d'aide financière relatif aux sinistres réels ou imminents – Inondations et pluies abondantes survenues du 14 au 24 avril 2019, dans des municipalités du Québec;

QUE les travaux de démolition et de remise en état soient effectués et assumés par les propriétaires actuels de l'immeuble soit monsieur Raymond Therrien;

QUE tous les frais encourus par cette procédure soient acquittés par les propriétaires vendeurs;

QUE la mairesse et le directeur général/secrétaire-trésorier soient autorisés à signer tout document relatif à l'achat et à la prise de possession de ladite propriété.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14) Demande d'autorisation CPTAQ – Dumas et Fils Pièces d'autos usagées inc. – Entreposage de pièces.

Résolution 2021-02-7651

ATTENDU QUE monsieur Marco Dumas, représentant DUMAS ET FILS PIECES D'AUTOS USAGEES INC. a mandaté madame Christine Ouellet, représentant CarbOne Biodiversité inc. afin de déposer la présente demande;

ATTENDU QUE la demande vise à autoriser l'usage non agricole d'un

entreposage de pièces d'autos usagées, sur le lot 4 487 784;

ATTENDU QUE le terrain du demandeur est déjà utilisé pour l'usage « recyclage de pièces d'autos usagées », incluant ce lot;

ATTENDU QUE le lot est contigu à un lot déjà autorisé pour cet usage, à deux lots résidentiels appartenant à la famille Dumas et à deux routes municipales;

ATTENDU QUE mis à part ces zones, sur le territoire de Cookshire-Eaton, il n'y a aucune autre zone où il est possible d'effectuer cet usage « recyclage de pièces d'autos usagées »;

ATTENDU QUE la demande vise à régulariser une situation existante;

ATTENDU QUE qu'il n'y a pas d'impact sur le secteur agricole;

ATTENDU QUE la demande est conforme au règlement concernant les droits acquis 371-2000; article 14.3;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu que le conseil municipal accepte d'appuyer la demande présentée par DUMAS ET FILS PIÈCES D'AUTOS USAGÉES INC. pour obtenir de la CPTAQ une autorisation pour l'entreposage de pièces.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15) Soumission de Pro-Cam Estrie pour les pièces du véhicule 46-00.

Résolution 2021-02-7652

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'accepter la soumission de Pro-Cam Estrie pour les pièces du véhicules 46-00 pour un montant de 919,80 \$ (taxes incluses).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16) Soumission de Pro-Cam Estrie pour les pièces du véhicule 43-98.

Résolution 2021-02-7653

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'accepter la soumission de Pro-Cam Estrie pour les pièces du véhicules 43-98 pour un montant de 2 299,50 \$ (taxes incluses).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17) Demande de report de l'échéance de remise du rapport d'analyse de vulnérabilité au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre le changement climatique (MELCC) concernant le Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP).

Résolution 2021-02-7654

CONSIDÉRANT l'information contenu dans la lettre datée du 25 janvier 2021 provenant de l'entreprise LNA nous informant que le délai de production de notre étude de vulnérabilité des sources d'eau potable en vertu de l'article 68 du RPEP;

CONSIDÉRANT que la lettre mentionnée ci-haut fait partie intégrante de la

présente résolution;

CONSIDÉRANT qu'il nous est fortement suggéré de demander au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre le changement climatique un report de la date butoir pour le dépôt de rapport d'analyse prévu le 1^{er} avril 2021;

CONSIDÉRANT que le non-report de l'échéance de remise pourrait entraîner la perte de subventions;

PAR CONSÉQUANT, il est proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton demande un report de la date de l'échéance de remise du rapport d'analyse de vulnérabilité au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre le changement climatique (MELCC) concernant le Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP);

QUE la nouvelle date de remise demandée est le 31 mars 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 18) T.G.C. inc. – Décompte numéro 7 pour la construction de la station d'épuration de Johnville.

Résolution 2021-02-7655

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 97 898,45 \$ (taxes incluses) pour le décompte numéro 7 de la nouvelle station d'épuration de Johnville.

Le montant est déjà prévu au budget.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 19) Résolution de concordance, de courte échéance et de prolongation relativement à un emprunt par obligations au montant de 2 593 000 \$ qui sera réalisé le 17 février 2021.

Résolution 2021-02-7656

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts numéros 257-2019, 270-2020, 261-2019, 127-2009-A, 143-2010 et 205-2015, la Ville de Cookshire-Eaton souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Ville de Cookshire-Eaton a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 17 février 2021, au montant de 2 593 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu quatre soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - MARCHÉS MONDIAUX CIBC INC.

195 000 \$	0,50000 %	2022
198 000 \$	0,60000 %	2023
200 000 \$	0,70000 %	2024
203 000 \$	0,80000 %	2025
1 797 000 \$	0,90000 %	2026

Prix : 98,92548

Coût réel : 1,12429 %

2 - VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.

195 000 \$	0,45000 %	2022
198 000 \$	0,55000 %	2023
200 000 \$	0,65000 %	2024
203 000 \$	0,75000 %	2025
1 797 000 \$	0,90000 %	2026

Prix : 98,83300

Coût réel : 1,13764 %

3 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

195 000 \$	0,50000 %	2022
198 000 \$	0,60000 %	2023
200 000 \$	0,70000 %	2024
203 000 \$	0,80000 %	2025
1 797 000 \$	0,90000 %	2026

Prix : 98,81300

Coût réel : 1,15180 %

4 - VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.

195 000 \$	0,45000 %	2022
198 000 \$	0,55000 %	2023
200 000 \$	0,70000 %	2024
203 000 \$	0,80000 %	2025
1 797 000 \$	1,00000 %	2026

Prix : 99,10317

Coût réel : 1,16019 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme MARCHÉS MONDIAUX CIBC INC. est la plus avantageuse;

Il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu;

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE l'émission d'obligations au montant de 2 593 000 \$ de la Ville de Cookshire-Eaton soit adjugée à la firme MARCHÉS MONDIAUX CIBC INC.;

QUE demande soit faite à ce(s) dernier(s) de mandater Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le secrétaire-trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;

Que la mairesse, Sylvie Lapointe, et le secrétaire-trésorier, Martin Tremblay, soient autorisés à signer les obligations visées par la présente émission, soit une obligation par échéance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 20) Cain Lamarre – Facture pour honoraires professionnels pour la négociation de la convention collective des pompiers.

Résolution 2021-02-7657

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 1 180,09 \$ (taxes incluses) concernant les honoraires professionnels juridiques de Cain Lamarre s.e.n.c.r.l., du 2 décembre 2020 au 8 décembre 2020, pour la négociation de la convention collective des pompiers 2019-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 21) Projet de restauration de l'Académie – Autorisation de signature du protocole d'entente avec la MRC du Haut-Saint-François.

Résolution 2021-02-7658

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton a déposé à la MRC du Haut-Saint-François un projet le 6 février 2020 pour la restauration du bâtiment appelé Académie;

CONSIDÉRANT que la MRC du Haut-Saint-François a rendu sa décision le 4 novembre 2020 et qu'une subvention pour le projet au montant de 39 000 \$ est accordé à la Ville de Cookshire-Eaton;

PAR CONSÉQUANT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu;

QUE le conseil autorise la mairesse, Sylvie Lapointe, a signé, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, le protocole d'entente de financement avec la MRC du Haut-Saint-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 22) Jardin communautaire de Sawyerville – Autorisation de construire un abri de 10 x 50 pieds sur le terrain appartenant à la ville.

Résolution 2021-02-7659

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton est propriétaire du terrain occupé par le Jardin Communautaire de Sawyerville;

CONSIDÉRANT qu'une demande de subvention est faite à la MAPAQ et que celle-ci a besoin que la ville autorise la construction d'un abri de 10 x 50 pieds pour pouvoir évaluer la demande;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton autorise le Jardin Communautaire à faire construire un abri de 10 x 50 pieds sur l'espace de terrain accordé au Jardin Communautaire de Sawyerville. Cet abri permanent sera utilisé par les producteurs locaux lors des marchés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

1) Postes véhiculaires – Autorisation d'utilisation du fond accumulé.

Résolution 2021-02-7660

CONSIDÉRANT que le matériel électronique utilisé par les trois casernes de l'agglomération de Cookshire-Eaton est désuet;

CONSIDÉRANT qu'il y a possibilité de modernisé et améliorer le matériel électronique en procurant à chaque caserne une nouvelle tablette électronique qui comprendra toute l'information nécessaire afin d'assurer une meilleure efficacité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu;

QUE le service incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton puisse se procurer 3 tablettes électroniques au montant d'environ 25 000 \$;

QUE le coût engendré par cette dépense soit défrayé à même le fond accumulé de l'agglomération de Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

I) Propositions des membres du conseil.

J) Avis de motion.

1) Règlement 275-2021 concernant les limites de vitesses.

Résolution 2021-02-7661

Avis de motion est donné par le conseiller Roger Thibault qu'il présentera à une prochaine séance un règlement concernant les limites de vitesses.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement et l'annexe jointes au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

K) Étude et adoption de règlements.

1) Règlement 276-2021 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux pour l'année 2021.

Résolution 2021-02-7662

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'adopter le Règlement numéro 276-2021 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition

de compensation pour les différents services municipaux pour l'année 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L) Comptes du mois

Résolution 2021-02-7663

Compte salaires

201 832,26 \$

Compte général

202100000	HYDRO QUEBEC	7 801,13 \$
202100001	BELL CANADA	661,87 \$
202100002	SCIES À CHAÎNE CLAUDE CARRIER INC.	428,36 \$
202100003	GRAVIERE BOUCHARD INC.	3 216,47 \$
202100005	LOCATION DICKIE MOORE	789,10 \$
202100006	DÉPANNEUR LACHANCE	59,08 \$
202100007	LES CAMIONS INTER-ESTRIE INC.	276,79 \$
202100008	RESERVOIRS DES CANTONS INC.	412,35 \$
202100009	CONSTRUCTION DJL INC.	2 392,99 \$
202100010	PLOMBERIE COTE & FRERE INC.	3 317,48 \$
202100011	HYDRAULIQUE CT	551,11 \$
202100012	EUROFINS ENVIRONEX	1 361,90 \$
202100013	LA CARTOUCHERIE	676,61 \$
202100014	GROUPE DEZIEL INC.	290,66 \$
202100015	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	2 280,79 \$
202100016	CMP MAYER INC.	17 630,55 \$
202100017	MUNICIPALITÉ ST-ISIDORE-DE-CLIFTON	694,44 \$
202100018	VAL ESTRIE SHERBROOKE	735,65 \$
202100019	GROUPE SIGNALISATION ESTRIE	533,05 \$
202100020	LE GROUPE ADE ESTRIE INC.	2 535,20 \$
202100021	TARDIF DIESEL INC.	377,48 \$
202100022	DIST. J.M. BERGERON INC.	1 047,34 \$
202100023	SINTRA INC.	4 466,97 \$
202100024	LABRIE ENVIRONNEMENTAL INC.	2 015,56 \$
202100025	GESTION PARASITAIRE INC.	247,20 \$
202100026	GROUPE CHRISTIAN GOSSELIN ESTRIE	935,76 \$
202100027	HARMER	29,90 \$
202100028	LES FERMES LESSARD INC.	3 449,25 \$
202100029	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	340,88 \$
202100030	DISTRIBUTION SECURMED	209,54 \$
202100031	PH VITRES D'AUTOS	535,76 \$
202100032	LES PNEUS ROBERT BERNARD	492,97 \$
202100033	CDTEC calibration inc.	436,91 \$
202100034	L'ENTREPOT DU TRAVAILLEUR	610,55 \$
202100035	GLS	38,09 \$
202100036	SHRED-IT INTERNATIONNALE ULC	156,17 \$
202100037	PIÈCES D'AUTOS ANGUS	1 108,67 \$
202100038	COMMUNICATION PLUS	5 099,84 \$
202100039	CHIFFONS IDÉALS	234,55 \$
202100040	PROCAMESTRIE INC	4 875,36 \$
202100041	TURCO-SHANK CONSTRUCTION	2 173,03 \$
202100042	LONGUS ESTRIE	661,11 \$
202100043	CJS ELECTRIQUE INC.	207,12 \$
202100044	SUPÉRIEUR PROPANE	946,58 \$
202100045	COOPERATIVE NATIONALE D L'INFORMATI	111,47 \$
202100046	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	27,57 \$
202100047	INFORMATIQUE INPRO	96,19 \$
202100048	CENTRE D'EXTINCTEUR SL	341,48 \$
202100049	SAUVETAGE NAUTIQUE INC.	620,87 \$
202100050	CENTRE LOCATION IDEALE ENR.	407,01 \$
202100051	LES POMPES R. FONTAINE	9 609,12 \$
202100053	CENTRE DE RENOVATION G. DOYON INC.	368,53 \$
202100054	CENTRAL MAINE & QUEBEC RAILWAY CAN	4 440,00 \$
202100055	DECORATION KING INC.	151,08 \$

202100056	9117-8418 QUÉBEC INC.	91,98 \$
202100057	STELEM (Canada) inc.	212,70 \$
202100058	SAMUEL PLOUFFE BOUTIN	161,28 \$
202100059	TRANSPORT GUY HAMEL	5 127,89 \$
202100060	VALORIS - RÉGIE HSF ET SHERBROOKE	15 252,21 \$
202100061	WEL.COM INFORMATIQUE	71,26 \$
202100062	MACPEK	3 109,31 \$
202100063	DISTRIBUTION PRAXAIR	431,28 \$
202100064	ADF DIESEL	141,27 \$
202100065	STRONGCO	1 735,37 \$
	RONALD THIBAUT CHEVROLET	
202100066	CADILLAC	396,46 \$
202100067	PROTECTION INCENDIE VIKING INC.	442,65 \$
202100068	STZ DIESEL INC.	941,95 \$
202100069	CONSTRUCTION GROUPE PRÉVOST INC.	1 931,58 \$
202100071	TECHNOLOGIES CDWare INC.	268,53 \$
202100072	AQUATECH	1 504,22 \$
202100073	LOCATION COOKSHIRE INC.	1 129,64 \$
202100074	RESSORTS CHARLAND (SHERB.) INC.	4 179,74 \$
202100075	SERVICES CONSEIL ARH INC.	7 668,50 \$
202100076	THERMOSHELL	13 620,67 \$
202100077	LES INST.ELECTRIQUES R.THEBERGE INC	498,65 \$
202100078	JOE JOHNSON	208,41 \$
202100079	FERME HORTI-PLUS	172,46 \$
202100080	GROUPE ULTIMA INC.	2 607,00 \$
202100082	SPA DE L'ESTRIE	2 994,38 \$
202100084	LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	1 383,60 \$
202100085	MATÉRIAUX PREVOST	1 432,94 \$
202100087	LES SERVICES EXP INC.	1 843,05 \$
202100088	CAIN LAMARRE SENCRL	347,09 \$
202100089	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	5 421,07 \$
202100090	GRONDIN GUILBEAULT FONTAINE	2 200,00 \$
202100091	CONSTRUCTION GROUPE PRÉVOST INC.	54 731,01 \$
202100092	ZERO CELCIUS	17 729,11 \$
202100093	INFOTECH	3 798,77 \$
202100094	JOURNAL RÉG. LE HAUT SAINT-FRANÇOIS	6 518,40 \$
202100095	JEFF CROSS	2 400,00 \$
202100096	SPA DE L'ESTRIE	1 542,11 \$
202100099	GROUPE ULTIMA INC.	122 744,00 \$
202100100	FINANCIÈRE MANUVIE	17 423,89 \$
202100101	ANNE-MARIE NORMANDEAU	110,38 \$
202100102	RAICHE ELIZABETH	75,00 \$
202100103	MARIE-CLAUDE MORIN	100,00 \$
202100104	SOPHIE DESJARDINS	100,00 \$
202100105	AGENCE DU REVENU DU CANADA	12 747,54 \$
202100106	MINISTÈRE DU REVENU	32 987,26 \$
202100107	VISA	2 688,32 \$
202100108	BELL CANADA	800,10 \$
202100109	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	218,07 \$
202100110	GARAGE JB LAROCHE INC.	28,74 \$
202100111	SERVICE D'ENTRETIEN DE LUMIERES DE	4 509,89 \$
202100112	PROCAMESTRIE INC	4 852,58 \$
202100113	GARAGE NIELSEN ET FILS (SHELL)	717,68 \$
202100114	CLARKE ET FILS LTÉE	137,59 \$
202100115	B. GRAVEL & FILS INC.	1 485,99 \$
202100116	CENTRE DE RENOVATION G. DOYON INC.	143,63 \$
202100118	VALORIS - RÉGIE HSF ET SHERBROOKE	14 807,27 \$
202100119	STRONGCO	1 226,61 \$
202100120	MATÉRIAUX PREVOST	962,22 \$
202100121	CAIN LAMARRE SENCRL	1 768,90 \$
202100122	DRE JACYNTHE LAFRANCE	425,00 \$
	ARPENTEURS-GEOMETRES MERCIER	
202100123	MEU	919,80 \$
202100124	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOI	127,05 \$
202100125	ENERGIR	412,98 \$
202100126	MINES SELEINE	14 433,69 \$
202100127	PLOMBERIE COTE & FRERE INC.	1 282,13 \$

202100128	GROUPE SIGNALISATION ESTRIE	716,70 \$
202100129	VILLE DE PLESSISVILLE	573,44 \$
202100131	FLEETCOR CANADA MASTERCARD	645,18 \$
202100132	DENIS CLEROUX	948,89 \$
202100133	RENE ROY	140,00 \$
202100134	AGENCE DU REVENU DU CANADA	11 284,04 \$
202100135	MINISTÈRE DU REVENU	29 494,88 \$
202100136	BÂTIRENTE	9 234,31 \$
202100137	FONDACTION	4 671,32 \$
202100138	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	1 037,04 \$
202100139	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	2 199,92 \$
202100140	SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET DES	2 070,30 \$
202100141	SYNDICAT DES POMPIERS VOLONTAIRES	389,41 \$
202100142	REVENU QUÉBEC	316,56 \$
202100143	FLEETCOR CANADA MASTERCARD	202,43 \$
202100144	FLEETCOR CANADA MASTERCARD	1 487,55 \$
202100209	RANCH JORDAN HILL	3 104,63 \$

Total : 564 514,94 \$

Grand total : 766 347,20 \$

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu que le directeur général/secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M) Varia

N) Période de questions.

- 1) Le conseiller Michel Mercier voulait faire parvenir à la ville et aux employés municipaux un message provenant de madame Lise Ménard. Celle-ci souhaite souligner le bon travail des employés pour le déneigement des trottoirs dans le secteur Cookshire.

O) Levée de la séance.

Résolution 2021-02-7664

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que la séance soit levée à 20 h 00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sylvie Lapointe
Mairesse

Martin Tremblay
Directeur général/secrétaire-trésorier